

Fiche Action

Marchés Publics Eco Responsables



Contexte

Depuis le Grenelle de l'environnement et l'adoption de la Stratégie Nationale de Développement Durable, l'État se doit d'être exemplaire en la matière.

Les marchés publics sont un levier important pour l'action concrète.

En 2003, le montant des achats publics des administrations s'est élevé à 136 milliards d'euros, hors marché de travaux, selon les comptes de la Nation, soit près de 10% du Produit Intérieur Brut.

Par son poids économique, la commande publique peut ainsi largement influencer les modes de production en s'orientant vers une consommation responsable.

Enjeux/Intérêts

Environnement

Économie d'énergie, de matière...

Réduction des pollutions et des atteintes portées à l'environnement

Économie

Renforcement de la filière éco-responsable

Social

Intégration de clauses sociales dans les marchés publics



Objectifs

Parmi les nombreux marchés publics passés tous les ans par la municipalité, les élus souhaitaient y intégrer certains critères environnementaux et sociaux. La démarche d'administration éco-responsable permettait alors de montrer l'exemple et de renforcer les filières engagées en faisant appel à leurs services et leur matériel.

Engagé dans une politique de développement durable, les élus souhaitent respecter les engagements pris par l'État et décliner localement ses principes. Une réflexion a alors été mise en place pour travailler sur certains marchés passés annuellement afin de les orienter vers une prise en compte croissante de critères sociaux et environnementaux. La valorisation de l'engagement de certains prestataires et fournisseurs permet, en leur mettant le pied à l'étrier, de participer à l'essaimage de pratiques responsables.

Descriptif de l'opération

Certains marchés publics ont été choisis afin d'intégrer ces critères. Le nouveau Code des Marchés Publics de 2004 renforce la possibilité de prise en compte de la protection de l'environnement dans les achats publics. Ainsi, tous les domaines peuvent être touchés. Des transports jusqu'aux fournitures de bureau en passant par les prestations de services qui intègrent des critères sociaux, le domaine d'intervention est vaste.

Même s'il est possible de solliciter des critères environnementaux et sociaux, il faut tout de même respecter les critères de non discriminations et éditer un marché auquel plusieurs entités puissent répondre. La difficulté réside donc dans la rédaction du cahier des charges. Plusieurs échanges entre le service développement durable et le service des Finances ont permis d'intégrer de plus en plus de critères tout en respectant le Code des Marchés Publics. Pour l'instant, tous les marchés ne sont pas concernés mais une logique d'amélioration continue permettra à terme de couvrir l'intégralité de la commande publique.

Les marchés concernés par la démarche sont :

Papier et fourniture : Des critères environnementaux ont été intégrés permettant de faire appel à des produits qui bénéficient de l'éco-label européen ou français. Le papier de reprographie est issu de fibre recyclée notamment

Véhicules de la Mairie : Un marché a permis d'acquérir des véhicules fonctionnant au Gaz Naturel (voir Fiche Action « Véhicules GNV »)

Collecte du papier : Nous avons rédigé un appel d'offres, pour la collecte du papier, à une structure dont les critères sociaux prennent en compte l'intégration par le travail en faveur des plus démunis (voir fiche action « Papier ». GREENBURO travail en effet avec des personnes en difficulté sociale afin de faciliter leur ré-intégration par le travail.

Gymnase à Haute Qualité Environnementale : Pour le futur gymnase, les élus ont réalisé un travail de fond afin d'intégrer des critères sanitaires et environnementaux dans le cahier des charges (voir Fiche Action « Gymnase HQE »). Les matériaux qui seront utilisés seront soit économes en énergie, soit sains pour la santé et/ou pour l'environnement, le bâtiment consommera le moins possible d'énergie...



- Quand vous faites un achat, essayez de favoriser les produits qui bénéficient d'un éco-label reconnu.

- Certains labels existent pour le domaine alimentaire et permettent de reconnaître des produits qui sont issus de l'agriculture biologique et qui respectent autant la santé humaine que la «santé» de l'environnement.



- Les labels français et européen sont de source fiable et encadrés par respectivement la France et l'Union Européenne. www.agencebio.org



- Le label « Nature et Progrès », depuis 1965, répond à un cahier des charges plus exigeant que les normes européennes. Il s'agit d'un label indépendant.



- Logo privé, « Demeter » existe depuis 1925, il signale les produits issus de l'agriculture Biodynamique : lien homme-terre, respect du rythme des saisons, emploi de préparations d'origine végétale, animale et minérale, alimentation 100% BIO pour l'élevage.



- D'autres labels concernent des produits non alimentaires comme l'éco-label français et le label européen.

Ils assurent que les produits ont été confectionnés selon des critères environnementaux durant tout leur cycle de vie.

- Retrouvez toutes les infos sur de nombreux logo sur le site:

<http://angers.consommer-responsable.com>

- Les engagements pris par l'Etat sur le site:

www.ecoresponsabilite.environnement.gouv.fr